

Les DGS : « chefs d'orchestre » du développement durable

A l'heure du « Grenelle de l'environnement », le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales a consacré son 67^e congrès au développement durable et aux économies d'énergie. Le fruit du hasard ou pour certains, le signe évident que les « collectivités territoriales savent anticiper... »

Pprès de 400 congressistes se sont rendus au centre de conférences d'Orléans pour partager perspectives et pratiques en matière d'économie d'énergie. Autour des tables rondes, des DGS bien sûr, mais également des élus, des représentants d'EDF, de l'Afnor (Association française de normalisation) ou encore du Bureau de recherche géologique et minière (BRGM).

De la norme Euro 4 à la RT 2005, les directeurs généraux des services doivent de plus en plus se familiariser avec un certain nombre de concepts nouveaux qui leur permettent d'assurer l'exécution des politiques publiques locales en matière de développement durable. « *Aujourd'hui, il y a pour les DGS et les collectivités, deux défis majeurs à relever : celui de la temporalité avec la programmation des investissements et de la coopé-*

ration entre les services », a souligné Michel Namura, DGS de la ville de Saint-Ouen. Les intervenants ont posé la transversalité comme un moyen de parvenir à la politique globale dans laquelle le développement durable doit s'inscrire. « *C'est au DGS d'œuvrer pour cette logique de travail. Qu'il s'agisse de la région ou de la commune, tout cela passe par une réadaptation de nos organigrammes* », a insisté Charles-Eric Lemaignen, président de la communauté d'agglomération Orléans - Val-de-Loire.

Innover en matière de financement

Chaque intervention ou presque a été ponctuée de la même inter-

rogation : « *Et le financement ?* » Les réponses restent évasives, parfois hasardeuses. Pour Jean-Antoine Mathys, DGS de la région Centre, les innovations doivent venir des organismes financiers : « *C'est à eux de nous proposer des solutions qui sortent des voies classiques du financement.* »

Par ailleurs, il a également été souligné qu'un engagement sur le taux de retour devrait être pris « *afin que chacun partage les risques* ». Et la représentante de GDF d'évoquer l'outil des PPP. « *Des villes comme Tours, Bordeaux ou encore Lille ont opté pour ces partenariats dans le domaine de l'éclairage public et l'expérience semble fonctionner* ».

G.B.